COMPTES AU 31 DECEMBRE 2021

1. Participation à des associations et autres entités

La Commune d'Ecublens participe à différentes associations et entités. A ce titre, elle participe à leurs frais de fonctionnement et frais financiers. Ces charges figurent dans le compte de fonctionnement de la Commune. Le détail de ces entités est le suivant :

- Station épuration VOG (part des dettes au 31.12.2021 : Fr. 280'948.56)
- Réseau santé de la Glâne (part des dettes au 31.12.2021 : Fr. 439'845.30)
- Salle polyvalente de Promasens
- Ecole secondaire de la Glâne (part des dettes au 31.12.2021 : Fr. 708'916.30)

Ecublens, 28.04.2022